



transcription de mariage algerienne france a consulat de france a

Par **soleildoran**, le **06/10/2011** à **12:31**

bonjour je suis une algerienne je suis marie avec mon mari qui il est né en France sa mere c'est une française et son pere algerienne il fallait dire il a nationalité française mais il habite et il travaille en Belgique mais maintenant je suis perdue je ne sais pas quoi faire pour rejoindre mon mari la commune de Belgique il ont dit à mon mari il faut demander visa regroupement familial au consulat de Belgique et comme mon mari il parle avec le consulat de France à Bruxelles il ont dit il faut faire la transcription de mariage au consulat de France à Oran comme ça je demande votre aide et aussi je ne sais pas quelles sont les formulaires merci

Par **Domil**, le **06/10/2011** à **12:45**

C'est à votre mari de faire la transcription du mariage à Nantes, vous ne pouvez, vous, rien faire.